



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1998/31/Add.1
17 mars 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS/ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-quatrième session
Point 7 de l'ordre du jour

LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES ET SON APPLICATION
AUX PEUPLES ASSUJETTIS A UNE DOMINATION COLONIALE OU ETRANGERE
OU A L'OCCUPATION ETRANGERE

Rapport sur la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen
de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit
des peuples à disposer d'eux-mêmes, présenté par le Rapporteur spécial,
M. Enrique Bernales Ballesteros, conformément à la résolution 1995/5
et à la décision 1997/120 de la Commission des droits de l'homme

Additif

1. Au paragraphe 22 de la partie principale de son rapport, le Rapporteur spécial mentionne qu'il a demandé au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique des renseignements concernant les enquêtes qu'il pourrait avoir ouvertes, particulièrement en Floride, en vue d'établir la responsabilité que des groupes opposés au régime de Cuba pourraient avoir dans la perpétration d'actes illicites contre ce pays.
2. Après l'achèvement de son rapport, rédigé en décembre 1997 conformément aux délais établis par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Rapporteur spécial a reçu du Haut-Commissariat, au début de février 1998, copie d'une lettre de réponse du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, signée de M. George Moose, Ambassadeur, et datée du 13 janvier 1998. Vu l'intérêt de cette lettre, le Rapporteur spécial estime nécessaire de l'ajouter à son rapport. Le texte de cette communication est le suivant :

"Je vous remercie de votre lettre du 28 octobre, à laquelle la Secrétaire d'Etat Mme Madeleine Albright m'a demandé de répondre en son nom.

Je tiens à insister sur le fait que les Etats-Unis n'approuvent pas la violence comme moyen de changement politique ni ne soutiennent les organisations qui prônent la violence. Dans le cas des attentats à la bombe contre des hôtels de La Havane que vous évoquez dans votre lettre, les Etats-Unis ont vigoureusement condamné ces actes de violence, et nous continuerons à condamner le recours au terrorisme. La violence n'est pas de nature à contribuer au succès des efforts faits pour permettre à Cuba de connaître un changement démocratique pacifique ni à la mise en place des fondements et institutions d'une société et d'un gouvernement respectueux de la primauté du droit et des droits de l'homme.

Dans votre lettre, vous demandez des renseignements officiels concernant les enquêtes ouvertes aux Etats-Unis au sujet de l'implication alléguée de groupes basés aux Etats-Unis - et spécialement de la Cuban American National Foundation (CANF) - dans les attentats à la bombe dirigés contre des sites touristiques de La Havane, pour lesquels Raúl Ernesto Cruz León, un ressortissant salvadorien, a été arrêté à Cuba. Le Gouvernement des Etats-Unis ne détient aucune information corroborant l'existence, alléguée par le Gouvernement cubain, de liens entre des groupes basés aux Etats-Unis et les attentats à la bombe commis à Cuba.

Je tiens à préciser qu'à six reprises au moins le Gouvernement des Etats-Unis a demandé officiellement au Gouvernement cubain, par la voie diplomatique et lors de réunions, de produire toutes informations ou tous éléments de preuve valables dont il disposerait pour étayer ses allégations selon lesquelles des groupes ou des individus basés aux Etats-Unis seraient responsables des attentats. Le Gouvernement des Etats-Unis a aussi donné l'assurance qu'il ouvrirait une enquête sur les chefs d'accusation susceptibles d'être retenus au vu des preuves. Le Gouvernement cubain a refusé de produire les éléments de preuve qu'il prétend avoir en sa possession à l'appui de ses allégations.

Votre lettre fait aussi mention de renseignements que vous a donnés le Gouvernement cubain à propos de 'plus de 30 projets terroristes orchestrés contre Cuba à partir de Miami entre avril 1994 et septembre 1997 - dont plus de 15 devaient utiliser l'explosif C-4 -, conçus par la Cuban American National Foundation'. Quand les faits le justifiaient, le Gouvernement des Etats-Unis a ouvert une enquête sur les affaires concernant lesquelles le Gouvernement cubain a pu fournir des informations et éléments de preuve valables.

J'espère que ces renseignements vous aideront à vous acquitter de votre mandat. Je voudrais réaffirmer le soutien que mon gouvernement continue d'apporter à vos efforts."
